

Y a-t-il une limite à la montée en gamme des vins français ?

26/06/2024



Viticulture

Si la qualité des vins français continue de s'améliorer, assurant une position dominante sur le marché mondial, des défis subsistent quant à la soutenabilité de cette progression.

Le vin est un produit agroalimentaire unique. Issu de la vigne, sa production varie chaque année en fonction des conditions climatiques. Cependant, après vinification, le vin peut être stocké sans perdre en qualité, et même souvent en s'améliorant. Depuis un siècle, les politiques de différenciation ont porté leurs fruits dans ce domaine. La production française de vin est restée stable en volume depuis les années 60, mais sa valeur dans la production française a doublé, une évolution que l'on appelle la montée en gamme. Concrètement, cela signifie une augmentation des prix unitaires, souvent plus rapide que l'inflation. Cette montée en gamme a été rendue possible grâce à une politique de segmentation des marchés, soutenue par des interprofessions gérant les appellations d'origine encadrées par la puissance publique. Bien que les 489 appellations d'origine française puissent sembler complexes pour les consommateurs étrangers, elles permettent à la France de détenir plus d'un tiers du marché mondial des vins de qualité.

Il est intéressant à ce propos de comparer nos prix à l'exportation avec ceux de nos deux principaux concurrents que sont l'Espagne et l'Italie, qui produisent à peu près les mêmes quantités. En 2022, le prix moyen à l'exportation pour l'Espagne était de 1,40 € le litre, celui de l'Italie de 3,60 €, tandis que celui de la France atteignait 9,40 € le litre. Il ne suffit pas de produire du vin, il faut aussi savoir le vendre.

Une nécessaire segmentation

Les débats en France ont souvent porté sur l'importance de nos importations de vins. Un rapide coup d'œil sur les prix apporte une explication évidente : le prix moyen à l'importation est de 1,40 € en 2024, alors que le prix moyen des vins français est 7 € au-dessus. Si l'on ajoute à cela que la France dispose d'usines d'embouteillage performantes, on comprend aisément qu'il soit nécessaire d'importer pour offrir une gamme complète aux clients et servir de plaque tournante pour d'autres pays européens.

Cette hausse significative des prix explique une part importante des performances de la France sur les marchés mondiaux. Le solde positif a atteint un maximum en 2022 avec 11,3 milliards d'euros (mds€) pour les vins et 4,3 mds€ pour les eaux-de-vie. Le recul de 300 millions d'euros (M€) pour les vins et de 600 M€ pour les eaux-de-vie fait craindre que ce maximum ait été atteint, car en matière de prix, les arbres ne montent pas jusqu'au ciel. En attendant, on mesure les écarts considérables entre les diverses destinations des exportations françaises. Le prix moyen pour les exportations vers les USA est de 11,30 € le litre, tandis qu'il n'est que de 3,70 €/l pour l'Allemagne. Même constat pour les vins importés, avec un prix moyen de 1,40 €/l, dont 1,10 € pour les vins de l'UE et 3,90 € pour les vins des pays tiers.

Dans tous les pays du monde, des campagnes sont menées pour réduire la consommation d'alcool. Il est donc crucial de pratiquer une politique de segmentation pour éviter que cela ne se traduise par une baisse de valeur.

[EN SAVOIR PLUS](#)

source : <https://www.agiragri.com/en/blog/actualites/article/y-a-t-il-une-limite-a-la-montee-en-gamme-des-vins-francais%C2%A0/>